



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 24
Voix favorables : 24
Voix défavorables : 0
Abstentions : 0

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE
Séance du 01/07/2025

DELIBERATION
n°CEVE – 2025 - 31

relatif à l'adoption du schéma directeur de la vie étudiante

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L811-1 à L857-1,
- Vu** le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole,
- Vu** les statuts de l'Université Toulouse Capitole , notamment l'article 14.III,
- Vu** la délibération du CEVE n°2023-67 du 14 décembre 2023 relative au calendrier du schéma directeur du handicap,
- Vu** le règlement intérieur de l'Université,

Le conseil des études et de la vie étudiante, après en avoir délibéré, décide :

Article unique :

Le conseil des études et de la vie étudiante approuve le schéma directeur de la vie étudiante 2025-2030, tel qu'annexé à la présente délibération.

Le président du conseil des études et de la vie étudiante,



ANNEXE :

Schéma Directeur de la Vie Etudiante UT Capitole



SCHÉMA DIRECTEUR DE LA VIE ÉTUDIANTE

2025 - 2030



ÉDITO

Le Schéma Directeur de la Vie Étudiante (SDVE) 2025-2030 de l'Université Toulouse Capitole s'inscrit dans une volonté affirmée de repenser les conditions de vie, d'études et d'épanouissement des étudiants sur l'ensemble de nos campus. Plus qu'un simple document stratégique, ce schéma constitue une boussole collective pour construire une université inclusive, solidaire, durable et résolument tournée vers l'avenir.

Fruit d'un travail de co-construction ambitieux mené entre février et juin 2025, il a mobilisé l'ensemble des parties prenantes : étudiants, associations, personnels, services, partenaires institutionnels (CROUS, ComUE, collectivités locales) autour de six groupes de travail thématiques. Cette dynamique participative a permis de faire émerger des constats partagés, des priorités concrètes et des propositions ambitieuses, traduites en plans d'action structurés et mesurables.

Le SDVE s'articule autour de quatre axes majeurs : les mobilités étudiantes (locales et internationales), l'accueil et l'accompagnement global de l'étudiant, la dynamisation de la vie de campus, et enfin la prévention et le bien-être. Ces axes, loin d'être cloisonnés, se répondent et dessinent ensemble une vision intégrée de la vie universitaire, dans laquelle chaque étudiant peut trouver sa place, affirmer son engagement et se projeter sereinement dans son parcours.

Notre ambition est claire : garantir à chaque étudiant de Toulouse Capitole un environnement propice à la réussite académique et à l'épanouissement personnel. Cela implique des logements accessibles, une restauration de qualité, une offre culturelle et sportive vivante, un engagement reconnu, une santé mentale protégée, une vie associative dynamique et des mobilités facilitées. Cela suppose aussi de bâtir une université à l'écoute de ses usagers, capable de s'adapter aux mutations sociales, environnementales et pédagogiques de notre temps.

Les engagements pris dans ce schéma seront accompagnés d'une gouvernance dédiée, d'indicateurs de suivi et d'une évaluation annuelle pour garantir leur mise en œuvre effective et ajuster les dispositifs selon les besoins exprimés.

Nous invitons l'ensemble de la communauté universitaire à s'approprier ce document, à en faire un outil vivant au service de l'intérêt général, et à contribuer activement à sa réalisation. Car c'est collectivement que nous ferons de notre université un lieu de réussite, de liberté, d'engagement et de mieux-vivre.

ÉTAPES DE L'ÉLABORATION

■ Lancement 30 janvier 2025

Un premier temps fort a réuni l'ensemble des acteurs de la communauté universitaire pour définir les thématiques prioritaires à traiter. À l'issue de cette rencontre, quatre grandes thématiques ont été retenues :

- Mobilités étudiantes,
- Accueil, orientation et accompagnement,
- Dynamisation de la vie de campus,
- Prévention et bien-être.

Ces thématiques ont ensuite été déclinées en six sous-thématiques, permettant de cibler précisément les acteurs-clés et les référents de chaque groupe de travail.

Les mobilités étudiantes :

• **Transport :**

Référent : Personnels UTC, membre de la Direction Générale des Services.

Acteurs présents :

Personnels UTC : Chargée de projet Plan de Mobilité Inter- Établissements et bilan Carbone

Élu : Vice-président Étudiant,

ComUE de Toulouse : Responsable Transition Environnementale et Sociétale

• **Mobilités Internationales :**

Référent : Direction du SCREI (service des relations internationales)

Acteurs présents :

ComUE de Toulouse : Responsable Pôle accueil, logement, droit au séjour

Personnels UTC : SCREI

TSM : RI (service des relations internationales)

L'accueil, l'orientation, l'accompagnement

• **Logement et restauration**

Référent : Coordinatrice du Bureau de la Vie Étudiante de l'UTC

Acteurs présents :

CROUS : Directrice du site Toulouse centre et des sites Tarnais, Lotois et Aveyronnais, et

Assistante Qualité Nutrition

SIMPPS : Assistantes Sociales

ComUE : Chargé de mission logement

TSE : Responsable des admissions

SCREI : Chargée de la mobilité et inclusion, réfugiés

Élu étudiant : Élu étudiant au conseil de faculté – Administration et Communication

Association étudiante : AGEMP – Vice-président et la Chargée de la lutte contre les discriminations et la précarité étudiante

- **Études**, regroupant également les questions du numérique, de la bibliothèque, de l'engagement étudiant et son impact sur la menée des études

Référent : Responsable SOIP – Service d'Orientation et d'Insertion Professionnelle de l'UTC

Acteurs présents :

Personnels UTC : DSF– Département des Services à la Formation, Vice-présidente Conseil des Études et de la Vie Étudiante

TSE : Responsable du service Scolarité

ComUE : Chargée de l'engagement étudiant

Élus étudiants

Dynamiser sa vie de campus

- **Vie de campus** (culture, sport et vie étudiante)

Référent : Coordinatrice du Bureau de la Vie Étudiante

Acteurs présents :

Personnels UTC : direction générale des Services, Responsable Service culturel,

TSE : Responsable Administrative de l'école doctorale

Comue : Chargé d'accompagnement du Schéma d'Amélioration de la Vie Étudiante et du Parlement Étudiant, Chargé de mission culture, Chargé de mission sport

Élus étudiants

Association : AmphiThéâtre

Prévention

- **Prévention santé et sociales**, regroupant les questions de luttes contre les discriminations, les actions sociales

Référent : Responsable Promotion de la santé, SIMPPS

Acteurs présents :

Personnels UTC : Chargée et Assistante de Mission égalité et cellule d'écoute

TSE : Cheffe de projet prévention et diversité

SIMPPS : Médecin, Assistante Sociale, Infirmière coordinatrice

ComUE : Responsable Transition Environnementale et Sociétale

Élus étudiants

■ Réunion des groupes de travail : février à avril 2025

Les groupes ont suivi une méthodologie commune, en trois temps :

- Identification des besoins et des priorités
- Diagnostic des forces et faiblesses actuelles.
- Recueil des difficultés rencontrées par les étudiants et personnels.

Chaque groupe s'est réuni 3 fois, ces 3 sessions de travail ont consisté :

- **Session 1 : identifier les besoins et priorités**

Revenir sur les constats des points forts et points faibles de prise en compte des thématiques de la vie étudiante sur le campus. Relever les difficultés rencontrées par les

étudiants et personnels dans chaque thématique, qui constitueront les axes de réflexion prioritaires des deux GT suivants.

- **Session 2 : co-construire des pistes d'amélioration et des actions concrètes**

Réfléchir collectivement, en croisant les points de vue, sur les points d'amélioration précédemment identifiés. L'objectif du second groupe est de proposer une liste d'amélioration sur chaque point, sous forme d'actions.

- **Session 3 : finaliser et hiérarchiser les propositions**

Priorisation et hiérarchisation des actions à mener.

■ **Consolidation et rédaction : avril à juin 2025**

Les contributions des six groupes ont été analysées de manière transversale afin de :

- Faire ressortir les problématiques récurrentes,
- Identifier les convergences d'actions,
- Proposer une vision stratégique par thématique.

La rédaction finale a permis de définir :

- **Le contexte et les enjeux**

La rédaction finale, au travers d'une analyse transversale des comptes-rendus des 6 groupes de travail, a permis de faire ressortir les problématiques communes, récurrentes dans l'ensemble des groupes, et ainsi cibler les priorités d'amélioration de la vie des étudiants d'UTC.

Afin d'agir de façon précise sur ces problématiques aux répercussions multiples, les actions décrites dans ce schéma ont été reliées aux thématiques les plus pertinentes, et implique les acteurs les plus à même de les mettre en action, ces acteurs sont explicités dans les fiches actions.

Par exemple, la question des temps étudiants et de la pause méridienne est une problématique spécifique aux étudiants de l'UTC et qui affectent différents aspects de l'expérience étudiante sur le campus. La fiche action correspondante est néanmoins fortement rattachée à la sous-thématique « études », et plus largement à la thématique « accueil, orientation, accompagnement ».

Les fiches actions du schéma ont ainsi été construites pour résumer une petite description de l'action à mener, les parties prenantes, ainsi qu'un planning indicatif des étapes de réalisation. Une fois voté, et présenté aux différents acteurs, la mise en place d'un rétroplanning précis par action pourra être réalisé.

Table des matières

Édito.....	- 2 -
Étapes de l'élaboration.....	- 3 -
1. Mobilité étudiante.....	- 7 -
Fiche-action 1 : Développement d'une UE d'ouverture à l'international.....	- 9 -
Fiche-action 2 : Fluidification des démarches de mobilité sortante.....	- 9 -
Fiche-action 3 : Enquêtes qualité sur les mobilités sortantes.....	- 9 -
Fiche-action 4 : Renforcement de l'accueil des étudiants internationaux.....	- 10 -
Fiche-action 5 : Développement d'une plateforme mobilité locale.....	- 10 -
Fiche-action 6 : Mise en place d'un service de covoiturage étudiant.....	- 10 -
Fiche-action 7 : Organisation d'un temps fort annuel sur la mobilité durable.....	- 11 -
2. Accueil, orientation et accompagnement.....	- 12 -
Fiche-action 1 : Convention d'aide alimentaire avec le CROUS.....	- 14 -
Fiche-action 2 : Formation des relais étudiants à l'orientation sociale.....	- 14 -
Fiche-action 3 : Page web «Aides alimentaires & logement».....	- 14 -
Fiche-action 4 : Structuration de l'emploi étudiant.....	- 15 -
Fiche-action 5 : Questionnaire annuel de suivi de la vie étudiante.....	- 15 -
Fiche-action 6 : Accueil des lycéens en bibliothèque.....	- 15 -
3. Dynamiser la vie de campus.....	- 16 -
Fiche-action 1 : Création d'un guichet unique pour la vie associative.....	- 17 -
Fiche-action 2 : Valorisation de l'engagement étudiant.....	- 18 -
Fiche-action 3 : Intégration des temps de vie étudiante dans les emplois du temps.....	- 18 -
Fiche-action 4 : Renforcement de la communication sur la vie de campus.....	- 18 -
Fiche-action 5 : Groupe de travail mutualisation des locaux étudiants.....	- 19 -
Fiche-action 6 : Finalisation du Label Association et développement d'un parcours de formation associatif.....	- 19 -
4. Prévention.....	- 20 -
Fiche-action 1 : Formation Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM).....	- 23 -
Fiche-action 2 : Communication ciblée sur les dispositifs de prévention.....	- 23 -
Fiche-action 3 : Diffusion de la charte des valeurs.....	- 23 -
Fiche-action 4 : Distributeurs de protections menstruelles pérennes.....	- 23 -
5. Glossaire.....	- 25 -

1. MOBILITÉ ÉTUDIANTE

L'Université Toulouse Capitole fait de la mobilité étudiante un axe stratégique de son développement, tant en matière d'ouverture internationale que de qualité de vie sur les campus. La mobilité est envisagée dans une double acception : d'une part, la mobilité internationale, qui favorise l'ouverture des étudiants à d'autres systèmes académiques, linguistiques et culturels ; d'autre part, la mobilité locale, au sens du transport quotidien, qui constitue un facteur de réussite, d'inclusion sociale et d'engagement écologique. Ce premier thème du schéma directeur a donc vocation à structurer une politique globale et cohérente, permettant de renforcer la circulation des étudiants à l'intérieur comme à l'extérieur du territoire, en lien avec les priorités académiques et sociétales de l'université.

Sur le plan de la mobilité internationale, l'Université entend accompagner de manière renforcée les étudiants souhaitant effectuer un séjour d'études ou de stage à l'étranger. Il s'agit de mieux valoriser ces expériences dans le parcours académique, notamment par l'inclusion systématique des compétences acquises dans le supplément au diplôme. Une unité d'enseignement d'ouverture à l'international sera proposée, comprenant à la fois des ateliers de préparation interculturelle, des projets hybrides ou collaboratifs, et une initiation à la gestion de projet de mobilité. L'objectif est de permettre à tous les étudiants, y compris ceux ne pouvant partir, de bénéficier d'une forme d'internationalisation de leur parcours.

Un effort particulier sera porté sur la fluidité des démarches administratives. Cela se traduira par le déploiement du contrat pédagogique numérique (Online Learning Agreement), une meilleure intégration des outils de gestion comme Moveon et un renforcement de la communication automatisée auprès des étudiants. La délivrance d'un relevé de notes bilingue, alignée sur les bonnes pratiques déjà en place dans certaines composantes, sera généralisée à l'échelle de l'établissement. Par ailleurs, l'accès à la préparation linguistique, notamment au test TOEFL, sera harmonisé et facilité pour les étudiants de l'ensemble des formations.

La dimension humaine et qualitative des mobilités fera également l'objet d'une attention particulière. Des enquêtes régulières seront menées auprès des étudiants sortants, afin d'identifier les freins, les leviers de réussite et les effets à long terme des séjours à l'étranger. L'ensemble de ces retours sera centralisé dans une base dédiée, dans une logique d'amélioration continue. Enfin, une valorisation de l'outil Europass CV sera encouragée, pour renforcer l'insertion professionnelle à l'issue des mobilités.

S'agissant de l'accueil des étudiants internationaux, l'université souhaite renforcer son attractivité et son hospitalité. Un accompagnement individualisé sera mis en œuvre dès la phase d'admission, à travers des sessions d'information en ligne, des webinaires ciblés selon les zones géographiques, et une anticipation des démarches administratives en lien avec la ComUE et les autorités locales. Une enquête qualitative sur le parcours de l'étudiant international, de l'arrivée à l'obtention du diplôme, permettra d'identifier les points de vigilance et d'amélioration du dispositif global.

Un soin particulier sera porté à l'intégration pédagogique des étudiants accueillis. Chaque composante devra formaliser un catalogue de cours en anglais, accompagné de descriptifs détaillés, permettant un choix éclairé dès la sélection. Des aménagements d'emplois du temps, fondés sur un système d'inscription pédagogique en ligne, permettront une meilleure personnalisation des parcours. Par ailleurs, l'offre de Français Langue Étrangère sera développée, notamment en prévoyant un test de niveau en amont de la rentrée et en anticipant l'ouverture des cours dès le mois d'août, afin de favoriser une transition linguistique plus progressive.

Concernant la mobilité locale, l'Université Toulouse Capitole affirme son engagement dans la transition écologique et sociale des déplacements étudiants. Une information centralisée sur les transports sera proposée via un espace numérique dédié, regroupant les modalités de transports disponibles, les aides financières accessibles, la localisation des parkings et les ressources utiles à l'éco-mobilité. Cette information devra être claire, actualisée et directement accessible depuis l'environnement numérique de travail des étudiants.

L'Université adopte une posture de co-construction avec les partenaires territoriaux en matière de mobilité. Un dialogue structuré sera instauré avec les autorités organisatrices de transport, telles que Tisséo, la SNCF, la Région Occitanie et les collectivités locales, afin de proposer des solutions concrètes aux besoins spécifiques des étudiants. Cela inclura l'étude de l'extension des horaires, l'amélioration des correspondances, la création de navettes ciblées vers les campus et le renforcement des infrastructures cyclables. Un bilan annuel de ces concertations permettra d'adapter les priorités en fonction des retours d'usage.

Un service de covoiturage spécifique aux étudiants sera également mis en place, adossé à l'environnement numérique de l'université. Cette solution, sécurisée et personnalisable, encouragera les déplacements partagés en complémentarité avec l'offre de transport existante. En parallèle, un système d'alerte en cas d'incidents de transport permettra d'informer les enseignants et de promouvoir une posture bienveillante vis-à-vis des retards ou absences liés à des perturbations externes.

L'université investira enfin dans la création de stationnements sécurisés pour vélos et trottinettes, en garantissant des infrastructures adaptées aux usages actuels. Ces espaces seront couverts, éclairés, accessibles par badge ou QR code, et équipés de dispositifs de recharge pour les véhicules électriques légers. L'ensemble de ces actions s'inscrira dans un temps fort annuel de sensibilisation à la mobilité durable, organisé à la rentrée universitaire, avec la participation des partenaires institutionnels et la mise en place d'ateliers pratiques.

Par l'adoption de cette stratégie intégrée en matière de mobilité, l'Université Toulouse Capitole entend répondre aux aspirations de sa communauté étudiante, tout en contribuant activement aux objectifs de transformation écologique, d'internationalisation et de qualité de vie universitaire.

Fiche-action 1 : Développement d'une UE d'ouverture à l'international

Objectif : Favoriser l'internationalisation des parcours étudiants, y compris pour ceux ne partant pas à l'étranger.

Description : Création d'une unité d'enseignement transversale comprenant des ateliers interculturels, des projets collaboratifs hybrides et une initiation à la gestion de projet de mobilité.

Responsables : Vice-présidence Relations internationales, Direction de la formation.

Partenaires : Enseignants volontaires, établissements partenaires internationaux, Maison des Langues.

Échéance : Première mise en œuvre à la rentrée 2026.

Indicateurs de suivi : Nombre d'étudiants inscrits à l'UE ; taux de satisfaction ; nombre de projets réalisés ; inclusion dans les maquettes pédagogiques.

Fiche-action 2 : Fluidification des démarches de mobilité sortante

Objectif : Simplifier les démarches administratives pour les étudiants en mobilité.

Description : Généralisation de l'Online Learning Agreement, renforcement de l'usage de Moveon, automatisation des notifications, délivrance systématique d'un relevé de notes bilingue.

Responsables : Direction des relations internationales, Système d'information.

Partenaires : Composantes, DSI, partenaires européens.

Échéance : Déploiement complet à l'horizon 2025.

Indicateurs de suivi : Taux d'utilisation de l'OLA ; satisfaction des étudiants ; délais de traitement des dossiers ; part des relevés de notes bilingues émis.

Fiche-action 3 : Enquêtes qualité sur les mobilités sortantes

Objectif : Améliorer les pratiques en matière de mobilité sortante par retour d'expérience.

Description : Mise en place d'une enquête semestrielle auprès des étudiants partis à l'étranger, centralisation des résultats dans une base dédiée pour analyse continue.

Responsables : Direction des relations internationales, Direction qualité.

Partenaires : Cellule observatoire, composantes.

Échéance : Lancement à partir du semestre 2 de l'année 2025-2026.

Indicateurs de suivi : Taux de réponse ; synthèse annuelle publiée ; nombre de mesures correctrices mises en œuvre.

Fiche-action 4 : Renforcement de l'accueil des étudiants internationaux

Objectif : Améliorer les conditions d'accueil, d'intégration et de réussite des étudiants internationaux.

Description : Mise en place de webinaires d'accueil, accompagnement anticipé sur les démarches, amélioration de l'offre de cours en anglais, test FLE et cours anticipés.

Responsables : Direction des relations internationales, Service Accueil International.

Partenaires : Composantes, ComUE, CROUS, Campus France.

Échéance : Rentrée 2025-2026.

Indicateurs de suivi : Nombre de participants aux webinaires ; taux de réussite des étudiants internationaux ; taux de satisfaction ; volume de cours en anglais ouverts.

Fiche-action 5 : Développement d'une plateforme mobilité locale

Objectif : Centraliser l'information sur les transports et l'éco-mobilité étudiante.

Description : Création d'un espace numérique recensant les transports, aides, parkings, covoiturage et alertes sur incidents.

Responsables : Direction de la vie étudiante, DSI.

Partenaires : Tisséo, Région, SNCF, collectivités locales.

Échéance : Lancement de la plateforme à la rentrée 2025.

Indicateurs de suivi : Nombre de connexions ; satisfaction des utilisateurs ; couverture des besoins recensés.

Fiche-action 6 : Mise en place d'un service de covoiturage étudiant

Objectif : Réduire l'empreinte carbone et améliorer l'accessibilité aux campus.

Description : Développement d'un service intégré de covoiturage au sein de l'ENT, avec filtres de sécurité et système de géolocalisation.

Responsables : DSI, Direction du développement durable.

Partenaires : Fournisseur technique, associations étudiantes.

Échéance : Phase pilote en janvier 2026.

Indicateurs de suivi : Nombre d'utilisateurs ; nombre de trajets proposés ; taux de réutilisation du service.

Fiche-action 7 : Organisation d'un temps fort annuel sur la mobilité durable

Objectif : Sensibiliser la communauté universitaire aux enjeux de la mobilité responsable.

Description : Organisation d'un événement de rentrée incluant des conférences, ateliers pratiques, stands d'information, partenariats institutionnels.

Responsables : Direction de la vie étudiante, Développement durable.

Partenaires : Tisséo, associations étudiantes, collectifs cyclistes, ONG locales.

Échéance : Première édition prévue en septembre 2025.

Indicateurs de suivi : Nombre de participants ; évaluation qualitative ; visibilité de l'événement ; évolution des pratiques déclarées post-événement.

2. ACCUEIL, ORIENTATION ET ACCOMPAGNEMENT

L'Université Toulouse Capitole inscrit l'accueil, l'orientation et l'accompagnement des étudiants au cœur de sa politique en faveur de la vie étudiante. Cette ambition, à la fois inclusive et structurante, repose sur deux grands axes complémentaires : d'une part, l'amélioration des conditions de vie matérielle, notamment en matière de logement et de restauration ; d'autre part, le renforcement des dispositifs d'accompagnement, qu'ils soient pédagogiques, sociaux ou numériques. L'ensemble des actions proposées par les groupes de travail vise à favoriser l'égalité d'accès aux droits, à renforcer l'inclusion et à garantir à chaque étudiant une expérience universitaire de qualité.

Dans cette perspective, la question du logement et de la restauration apparaît comme un levier central pour sécuriser les parcours étudiants. Une première réflexion est engagée autour de l'organisation des rythmes universitaires, dans le but de fluidifier l'accès aux services de restauration du CROUS. Il s'agit notamment de repenser l'aménagement des emplois du temps afin de désengorger les pauses méridiennes et de permettre à tous les étudiants, notamment les plus précaires, de bénéficier pleinement des repas proposés à un euro.

Cette dynamique s'accompagne d'un renforcement des partenariats avec le CROUS, à travers la relance et la formalisation d'une convention d'aide alimentaire. Pour en garantir l'efficacité, il est prévu d'anticiper les calendriers administratifs, avec une reconduction des dispositifs dès le mois d'avril pour une mise en œuvre à la rentrée suivante. En parallèle, deux réunions de coordination seront instaurées chaque année entre l'université, le CROUS, les relations internationales, les associations étudiantes et le SIMPPS, afin d'assurer une circulation fluide de l'information sur les aides disponibles.

La lisibilité de ces dispositifs constitue également un enjeu majeur. Une communication multicanale sera déployée pour mieux diffuser les aides existantes, qu'il s'agisse du dispositif CARE, de la plateforme ESOPE ou de l'AGEMP. Un effort particulier sera mené pour centraliser les informations au sein d'une rubrique unique, accessible depuis le site de l'université, intitulée « Aides alimentaires & logement ». Par ailleurs, des modèles de courriels seront mis à disposition des services afin de répondre plus efficacement aux sollicitations étudiantes.

La structuration de l'information passe aussi par la clarification des rôles de chacun. Une page d'orientation transversale réunira l'ensemble des dispositifs d'aide, tandis qu'un document « Qui fait quoi ? » précisera les interlocuteurs et leurs compétences respectives. En complément, la note logement élaborée au sein de la ComUE sera mise à jour chaque année et diffusée largement dès les phases d'orientation, via Parcoursup, Mon Master ou Campus France.

Les relais étudiants joueront un rôle essentiel dans cette stratégie d'accompagnement. Des sessions de formation, accessibles et adaptées, seront proposées aux élus et aux membres des associations afin de les aider à orienter leurs pairs vers les bons interlocuteurs. Des supports d'information synthétiques viendront compléter cette démarche pour les aides relatives à la restauration, la santé ou encore la précarité. Le SOIP sera également mobilisé afin de prévenir les ruptures de droits en cas de réorientation.

L'ensemble de ces actions fera l'objet d'un suivi rigoureux. Un questionnaire annuel permettra d'évaluer l'impact du Schéma Directeur de la Vie Étudiante auprès des étudiants. Une veille active sur les problématiques de précarité sera par ailleurs mise en place, en partenariat avec le rectorat, la COMUE, le CROUS et le SIMPPS, afin d'ajuster les politiques de soutien en fonction des besoins réels.

La valorisation de l'engagement étudiant constitue un autre axe fort de cette stratégie. Un projet de labellisation des associations permettra de mieux définir les droits, les devoirs et les modalités de fonctionnement des structures associatives. En parallèle, des formations seront proposées aux bureaux associatifs, notamment sur les enjeux du handicap, des violences sexistes et sexuelles, et des discriminations. Enfin, un Diplôme d'Université ou une certification viendra reconnaître officiellement l'engagement étudiant, selon deux parcours distincts (élu ou citoyen), avec des sessions de formation allégées et une évaluation finale sur dossier.

L'université s'engage également à renforcer le réseau des anciens à travers une interface numérique connectée à LinkedIn et une application mobile dédiée. Des communautés actives seront structurées autour des composantes (TSE, TSM, École de droit), avec l'organisation régulière d'événements conviviaux et professionnels tels que des afterworks, des actions de mentorat ou encore un grand événement biennal.

Enfin, le développement de compétences numériques sera soutenu par la création d'un module d'initiation aux outils numériques (Zoom, gestion des mails, écoresponsabilité numérique), en complément des formations proposées par les bibliothèques universitaires. Une réflexion sera conduite sur l'ouverture des bibliothèques le dimanche, notamment pendant les périodes d'examen, et un accueil spécifique des lycéens sera instauré au printemps afin de favoriser leur appropriation de l'université en amont de leur inscription.

Ces mesures ambitieuses ont pour objectif de garantir à chaque étudiant un parcours fluide, équitable et épanouissant, depuis son arrivée à l'université jusqu'à son insertion professionnelle. Elles supposent une coordination étroite entre les services internes, les partenaires institutionnels et les associations étudiantes pour construire ensemble une université solidaire, accessible et résolument tournée vers l'avenir.

Fiche-action 1 : Convention d'aide alimentaire avec le CROUS

Objectif : Sécuriser et pérenniser l'accès à l'aide alimentaire pour les étudiants précaires.

Description : Relance et formalisation de la convention UTC/CROUS avec anticipation du calendrier et procédures clarifiées.

Responsables : DEVE, BVE.

Partenaires : CROUS, RI, SIMPPS, AGEMP.

Échéance : Signature avant juillet 2025, mise en œuvre septembre 2025.

Indicateurs de suivi : nombre d'étudiants bénéficiaires, délai de mise en place, retour des associations.

Fiche-action 2 : Formation des relais étudiants à l'orientation sociale

Objectif : Mieux orienter les étudiants en difficulté vers les aides adaptées.

Description : Formations courtes pour élus et associations sur les aides existantes (logement, alimentaire, santé, etc.).

Responsables : BVE, SIMPPS, ComUE.

Partenaires : Associations étudiantes, élus, SOIP.

Échéance : 1ère session à l'automne 2025, reconduction annuelle.

Indicateurs de suivi : nombre de relais formés, qualité perçue, nombre de relais ayant réorienté un pair.

Fiche-action 3 : Page web «Aides alimentaires & logement»

Objectif : Centraliser l'information utile sur les aides disponibles.

Description : Création d'une rubrique dédiée sur le site de l'UTC avec liens, contacts, procédures.

Responsables : Direction de la communication, DEVE.

Partenaires : CROUS, SIMPPS, associations.

Échéance : En ligne avant la rentrée universitaire 2026.

Indicateurs de suivi : taux de fréquentation, retours des usagers, mise à jour annuelle.

Fiche-action 4 : Structuration de l'emploi étudiant

Objectif : Clarifier et optimiser les modalités d'emploi étudiant à l'UTC.

Description : Création d'un document cadre (types de contrats, critères, délais de paie, accès aux droits).

Responsables : DRH, DEVE.

Partenaires : Composantes, BVE.

Échéance : Document finalisé pour diffusion en janvier 2027.

Indicateurs de suivi : retours des services et des étudiants concernés, réduction des retards de paiement.

Fiche-action 5 : Questionnaire annuel de suivi de la vie étudiante

Objectif : Évaluer l'impact des actions mises en œuvre dans le cadre du SDVE.

Description : Élaboration et diffusion d'un questionnaire annuel auprès des étudiants.

Responsables : OFIP, BVE.

Partenaires : CROUS, SIMPPS, Composantes.

Échéance : Première édition en avril 2026.

Indicateurs de suivi : taux de réponse, données consolidées, ajustement des actions.

Fiche-action 6 : Accueil des lycéens en bibliothèque

Objectif : Préparer les futurs étudiants à l'environnement universitaire.

Description : Réservation d'espaces pour les lycéens en mai-juin, médiation spécifique à mettre en place.

Responsables : SCD, Direction des études.

Partenaires : Rectorat, Composantes.

Échéance : Première expérimentation au printemps 2026.

Indicateurs de suivi : nombre de lycéens accueillis, satisfaction, impact sur inscriptions.

3. DYNAMISER LA VIE DE CAMPUS

L'Université Toulouse Capitole s'engage à faire de ses campus des lieux de vie, de rencontre et d'épanouissement. La vie de campus ne se résume pas à un simple cadre d'étude : elle représente un véritable environnement de socialisation, de construction personnelle et de citoyenneté étudiante. Elle repose sur la culture, le sport, la vie associative, mais également sur la qualité des espaces, la gestion du temps universitaire et la reconnaissance de l'engagement.

Les conclusions du groupe de travail "Vie de campus" ont mis en évidence plusieurs priorités partagées : rendre plus visibles et accessibles les dispositifs existants, structurer l'accompagnement des initiatives étudiantes, favoriser les croisements entre les sphères culturelles, sportives et associatives, et libérer du temps dans les rythmes d'apprentissage pour permettre une participation réelle à la vie étudiante.

L'un des constats majeurs porte sur le manque de visibilité de l'espace culturel actuel, souvent peu identifié par les étudiants. Une relocalisation doit être envisagée vers un lieu plus fréquenté du campus. Cette évolution devra s'accompagner d'un réaménagement global des espaces de vie étudiante, incluant des salles de réunion, des espaces de pratique artistique, des lieux de détente, mais aussi des espaces de stockage mutualisés pour les associations. Un groupe de travail dédié à la mutualisation des locaux sera constitué pour dresser un état des lieux précis, identifier les usages existants, et proposer un modèle de gestion partagé entre les services, les composantes et les étudiants.

Un soutien structuré aux initiatives étudiantes

Le soutien aux associations étudiantes sera renforcé à travers la création d'un guichet unique centralisant l'ensemble des démarches : demandes de subvention, accompagnement administratif, réservations de salles, prêts de matériel, etc. L'objectif est de simplifier le parcours des porteurs de projets et de valoriser le dynamisme associatif, tout en assurant une répartition équitable des ressources.

Le projet de Label Association, sera intégré à cette logique, en définissant des critères de qualité et un accompagnement adapté. En parallèle, des formations seront proposées aux associations sur des thématiques essentielles : lutte contre les discriminations, organisation d'événements écoresponsables, communication digitale, etc.

La participation à la vie de campus suppose de disposer d'un temps effectif pour s'engager. C'est pourquoi une réflexion sera menée sur l'aménagement des emplois du temps, avec pour objectif de garantir une pause méridienne quotidienne à tous les étudiants. Cette mesure

permettrait non seulement de faciliter la pratique d'une activité culturelle ou sportive, mais aussi d'encourager les échanges informels et la participation aux événements de campus.

En complément, une bonification valorisant l'engagement étudiant (associatif, culturel, artistique, sportif, etc.) sera proposée dans un cadre pédagogique reconnu. Elle permettra à chaque étudiant d'intégrer son engagement dans son parcours universitaire, selon des critères clairs, tout en respectant les contraintes réglementaires et les capacités d'accueil.

La lisibilité de la vie de campus passe aussi par une communication claire, attractive et adaptée aux usages actuels. Une stratégie multicanale sera déployée, combinant les outils numériques (réseaux sociaux, formats vidéo, messagerie instantanée) et les supports physiques sur les campus. L'idée est de donner une plus grande visibilité aux événements, aux services proposés et aux opportunités d'engagement.

L'ensemble de ces mesures vise à structurer une vie de campus intégrée, dans laquelle les étudiants peuvent non seulement étudier, mais aussi s'engager, créer, se détendre et rencontrer l'autre. Cette ambition nécessite une coopération étroite entre les services, les composantes, les étudiants et les partenaires institutionnels.

En créant les conditions d'un campus vivant, accessible et stimulant, l'Université Toulouse Capitole affirme sa volonté de replacer les étudiants au cœur de son projet de développement universitaire.

Fiche-action 1 : Création d'un guichet unique pour la vie associative

Objectif : Simplifier et centraliser les démarches de soutien aux associations étudiantes.

Description : Mise en place d'un guichet unique intégrant l'accompagnement administratif, les demandes de subvention, les réservations de salles et le suivi des projets.

Responsables : DEVE, BVE

Partenaires : Composantes, associations étudiantes, DSI

Échéance : Lancement à la rentrée 2026

Indicateurs de suivi : Nombre de demandes traitées ; délai moyen de réponse ; satisfaction des associations

Fiche-action 2 : Valorisation de l'engagement étudiant

Objectif : Reconnaître l'engagement étudiant dans les maquettes de formation (engagement au sens large du terme : associatif, élus)

Description : Développement d'une bonification prenant en compte l'engagement associatif, culturelle ou sportive, avec critères de validation définis.

Responsables : DEVE, Scolarité

Partenaires : Composantes, service culturel, associations

Échéance : Intégration dans les maquettes pour la rentrée 2027

Indicateurs de suivi : Nombre d'étudiants inscrits ; nombre de parcours validés ; retours pédagogiques

Fiche-action 3 : Intégration des temps de vie étudiante dans les emplois du temps

Objectif : Garantir un temps disponible quotidien pour la vie de campus.

Description : Instauration d'une pause méridienne quotidienne pour favoriser l'engagement et la pratique sportive ; éviter les chevauchements entre cours et activités culturelles/sportives.

Responsables : Vice-Présidente CEVE, scolarités

Partenaires : service culturel, composantes

Échéance : démarrage des groupes de travail à la rentrée 2025

Indicateurs de suivi : Nombre de cursus avec pause intégrée ; évaluation qualitative des étudiants ; retours des services

Fiche-action 4 : Renforcement de la communication sur la vie de campus

Objectif : Améliorer la visibilité et la lisibilité des actions et des événements étudiants.

Description : Développement d'une stratégie multicanale (réseaux sociaux, affichage physique, vidéos, newsletters ciblées), appuyée sur des moyens humains qualifiés (référent communication étudiante).

Responsables : Direction de la communication, DEVE

Partenaires : Associations étudiantes, service culturel et sportif

Échéance : Démarrage en 2025

Indicateurs de suivi : Nombre d'abonnés et de vues ; fréquentation des événements ; qualité perçue

Fiche-action 5 : Groupe de travail mutualisation des locaux étudiants

Objectif : Optimiser l'utilisation des espaces dédiés à la vie étudiante à travers un modèle de gestion partagé.

Description : Constitution d'un groupe de travail réunissant les services centraux, les composantes, les associations étudiantes et les services logistiques, afin de dresser un état des lieux des locaux disponibles et de leurs usages actuels,

Identifier les besoins spécifiques (stockage, réunions, pratique artistique, espaces de détente)

Responsables : DEVE, BVE, Direction du patrimoine

Partenaires : associations étudiantes, services logistiques, composantes

Échéance : Constitution du groupe de travail au second semestre 2025 pour des propositions à formaliser pour la rentrée 2026

Fiche-action 6 : Finalisation du Label Association et développement d'un parcours de formation associatif

Objectif : Structurer l'accompagnement des associations étudiantes à travers un label qualitatif et des formations ciblées.

Description : Reconnaître l'engagement associatif étudiant et à renforcer la qualité des projets portés. Il s'appuiera sur des critères définis collectivement (fonctionnement interne, transparence, impact, inclusion, etc.) et permettra d'accéder à un accompagnement renforcé (appui administratif, accès facilité aux financements et aux locaux, visibilité).

En parallèle, un parcours de formation sera proposé aux associations labellisées ou en voie de labellisation, portant sur des thématiques prioritaires :

- Lutte contre les discriminations et les VSS,
- Organisation d'événements écoresponsables,
- Communication digitale et réseaux sociaux,
- Gestion de projet,
- Droits et devoirs des associations.

Responsables : DEVE, BVE, VPE

Partenaires : Associations étudiantes, services de la ComUE, SIMPPS, Direction communication

Échéance : Finalisation du Label : rentrée 2026. Lancement des premières sessions de formation : à partir de janvier 2027

Indicateurs de suivi : Nombre d'associations labellisées, taux de participation aux formations, évaluation de la satisfaction des participants, nombre de projets associatifs accompagnés dans le cadre du label.

4. PRÉVENTION

Le bien-être comme condition de la réussite universitaire

L'Université Toulouse Capitole place la santé et le bien-être des étudiants au cœur de sa stratégie de vie universitaire. Cette approche, défendue par les travaux du groupe thématique, part d'un postulat clair : aucun parcours d'études ne peut être pleinement réussi si l'environnement de travail est source d'anxiété, d'exclusion ou d'épuisement.

L'université est un lieu de vie et de développement personnel, et non un simple espace de formation. À ce titre, son organisation, ses rythmes, ses espaces et sa culture doivent être conçus de manière à favoriser la qualité de vie étudiante. Cette exigence s'applique sur l'ensemble de ses sites : Toulouse, Montauban et Rodez.

La dernière enquête "Comment allez-vous ?" (2023) révèle un niveau d'anxiété préoccupant chez les étudiants de l'UT Capitole : 62 % se disent « très souvent anxieux » à propos de leurs études, soit dix points au-dessus de la moyenne nationale. Ce mal-être est confirmé par les retours qualitatifs du Service de santé étudiante (Simpps) et par les nombreuses contributions anonymes recueillies sur les espaces d'expression des bibliothèques universitaires.

Si des dispositifs ont été mis en place pour améliorer l'accès aux consultations psychologiques, le groupe de travail souligne l'insuffisance des mesures traitant les causes structurelles du mal-être, notamment les emplois du temps instables, le manque d'accès à

l'activité physique, les difficultés d'alimentation, ou encore la méconnaissance des ressources d'aide.

Le groupe de travail propose une démarche structurée de « Campus Bien-être », mobilisant plusieurs leviers :

L'instabilité des emplois du temps constitue un facteur aggravant du mal-être. Des cours programmés à la dernière minute, l'absence de pause méridienne, ou encore l'impossibilité d'anticiper les semaines nuisent à l'organisation de la vie quotidienne. Le GT encourage vivement l'expérimentation d'emplois du temps plus stables, comme amorcé à la Faculté de droit, et son extension à l'ensemble des formations. L'augmentation du nombre de semaines d'enseignement permettrait également de désaturer les espaces et d'introduire davantage de régularité.

Par ailleurs, une pause méridienne respectée est essentielle pour permettre aux étudiants de s'alimenter correctement. Ne pas avoir accès à trois repas par jour a un effet délétère sur le sommeil et les apprentissages. Il s'agit donc d'un enjeu de santé publique et de réussite universitaire.

Plusieurs dispositifs existent à l'UT Capitole, mais leur mise en œuvre est partielle ou insuffisamment connue. L'application effective du Schéma directeur du handicap voté en 2023, pour garantir l'égalité d'accès aux aménagements dans toutes les composantes ; un soutien renforcé au DAPS pour répondre à la forte demande étudiante en matière d'activité physique régulière, reconnue comme levier essentiel de santé mentale et d'intégration ; la participation active de l'UT Capitole au pool inter établissements de formateurs Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) piloté par le Simpps ; l'adhésion officielle à Nightline, service d'écoute nocturne tenu par des étudiants, déjà actif sur le site toulousain, mais sans convention signée à ce jour par l'UT Capitole.

Un des constats les plus largement partagés par les membres du groupe de travail concerne la faible connaissance qu'ont les étudiants des dispositifs de prévention et d'accompagnement existants à l'Université Toulouse Capitole. Cette méconnaissance limite leur capacité à solliciter les aides auxquelles ils ont droit, et contribue à un sentiment d'isolement ou de désorientation en cas de difficulté. Pour remédier à cette situation, il apparaît indispensable de structurer une stratégie d'information claire, accessible et cohérente, en mobilisant l'ensemble des canaux à disposition.

Cette stratégie doit s'incarner d'abord dans les temps forts de la vie universitaire, à commencer par la rentrée. Tous les étudiants primo-entrants devraient bénéficier d'une présentation synthétique des services ressources tels que le Service de santé étudiante (Simpps), la mission Handicap et la mission Égalité. Même sous un format court, cette prise de contact directe permet d'identifier les interlocuteurs-clés et d'ancrer une culture du recours aux services.

Cette dynamique d'information doit se poursuivre tout au long de l'année universitaire. Le livret étudiant, mis à jour annuellement par le SOIP, constitue un vecteur essentiel de transmission. Il doit être enrichi de données pratiques issues des besoins recensés sur le terrain, et complété par des guides spécifiques disponibles dans les locaux des services concernés, pour encourager leur consultation spontanée.

Les enseignants jouent également un rôle déterminant dans l'orientation des étudiants. Premiers témoins de situations de fragilité ou de repli, ils doivent être outillés pour savoir vers qui orienter. Une sensibilisation spécifique à destination des responsables pédagogiques d'année pourra être organisée, par l'intermédiaire de courriers des doyens, de messages sur les listes institutionnelles ou de rencontres interservices.

Par ailleurs, les étudiants eux-mêmes constituent un levier de relais essentiel. Les tuteurs, étudiants ambassadeurs ou relais en bibliothèque peuvent être formés à reconnaître des signaux d'alerte et à orienter leurs pairs vers les bons interlocuteurs. Cette montée en compétences contribuera à créer un environnement plus solidaire et réactif.

Enfin, pour évaluer l'efficacité de cette stratégie, une enquête flash pourra être menée à la fin du premier semestre auprès des étudiants de L1, afin de mesurer leur niveau de connaissance des principaux services d'aide. Les résultats permettront d'ajuster les actions de communication et de valoriser les pratiques les plus efficaces.

Le groupe de travail a mis en évidence un phénomène d'autocensure fréquent chez les étudiants confrontés à des difficultés personnelles, qu'elles soient sociales, médicales ou liées à des violences subies. Par peur d'être jugés, par crainte de stigmatisation, ou par méfiance envers l'institution, beaucoup choisissent de ne pas solliciter l'aide pourtant à leur disposition. Ce silence, souvent lourd de conséquences, peut aggraver des situations de vulnérabilité qui auraient pu être prises en charge plus tôt. Pour inverser cette dynamique, il est essentiel que l'université affirme de manière claire, cohérente et visible les valeurs qui la fondent : le respect, l'inclusion, la non-discrimination, l'égalité.

Cette affirmation passe tout d'abord par des gestes concrets et lisibles, au sein même des espaces physiques et numériques du campus. La charte des étudiants, adoptée par la faculté de droit en mai 2023, constitue un socle de références que l'ensemble des composantes et services sont invités à s'approprier et à diffuser largement. Elle rappelle les droits et les devoirs de chacun, et inscrit les principes de bienveillance et de responsabilité partagée au cœur de la vie universitaire.

Dans une perspective pédagogique, la création d'un module de sensibilisation dédié aux enjeux d'égalité, de transition écologique et de lutte contre les discriminations est proposée, sur le modèle des modules de compétences informationnelles déjà existants. Ce module pourrait être intégré aux parcours étudiants dès la première année, dans un format accessible et adapté à chaque cursus.

Des événements thématiques, co-construits avec les étudiants et les associations, viendraient renforcer cette culture commune : journées santé, semaines de l'égalité, campagnes de sensibilisation... L'objectif est de faire vivre ces thématiques dans le quotidien des campus, et de donner aux étudiants des espaces pour s'exprimer, s'engager et proposer des initiatives.

Parmi les actions concrètes attendues, figure également la pérennisation des distributeurs de protections menstruelles sur l'ensemble des sites universitaires, y compris à Rodez et à Montauban. Ces équipements, qui répondent à un besoin de santé et de dignité, ne doivent plus dépendre de projets ponctuels portés par des associations, mais faire partie intégrante du service public étudiant.

Le rôle des personnels référents égalité mérite également d'être mieux reconnu et valorisé, tant dans les instances que dans les pratiques quotidiennes. Le groupe de travail encourage par ailleurs une réflexion ouverte sur les modalités d'un éventuel congé menstruel universitaire, en lien avec les partenaires sociaux, les étudiants et les directions des ressources humaines.

Enfin, dans une logique participative et inclusive, la création d'un espace de discussion permanent sur les valeurs du campus est proposée. Il réunirait étudiants, personnels, élus et partenaires autour d'une ambition commune : identifier les conditions concrètes d'un environnement universitaire propice à la réussite et au bien-être. Les échanges pourraient

porter sur les priorités à fixer : emploi du temps cohérent, accès au sport et à la nature, visibilité des services, etc.

En incarnant activement les valeurs qu'elle promeut, l'université contribue à créer un climat de confiance, indispensable pour que chaque étudiant puisse évoluer dans un cadre respectueux, sécurisant et soutenant.

Fiche-action 1 : Formation Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM)

Objectif : Améliorer la détection et l'orientation des étudiants en difficulté psychologique.

Description : Généralisation des formations PSSM pour personnels, tuteurs et étudiants relais.

Responsables : SIMPPS, Direction des formations

Partenaires : ComUE, associations, tuteurs

Échéance : Lancement en 2026

Indicateurs de suivi : Nombre de personnes formées ; retours d'expérience ; nombre de réorientations signalées.

Fiche-action 2 : Communication ciblée sur les dispositifs de prévention

Objectif : Améliorer la visibilité des ressources disponibles.

Description : Campagnes annuelles intégrées dans la rentrée, actualisation du livret étudiant, mini-guides thématiques en BU et en ligne.

Responsables : SOIP, Mission égalité

Partenaires : SIMPPS, BU, associations étudiantes

Échéance : Première campagne septembre 2025

Indicateurs de suivi : Taux de mémorisation (enquête flash), fréquentation des services après campagne.

Fiche-action 3 : Diffusion de la charte des valeurs

Objectif : Construire un cadre partagé d'inclusion et de respect.

Description : Déploiement de la Charte des étudiants sur tous les sites ; affichage, signature en début de parcours, ateliers de discussion.

Responsables : VP Égalité, Composantes

Partenaires : Services généraux, associations, étudiants élus

Échéance : Généralisation rentrée 2026

Indicateurs de suivi : Taux de signature ; nombre d'ateliers organisés ; retour qualitatif.

Fiche-action 4 : Distributeurs de protections menstruelles pérennes

Objectif : Assurer l'accès gratuit et durable aux protections menstruelles sur tous les sites.

Description : Installation définitive de distributeurs sur Toulouse, Rodez et Montauban, intégrés dans le budget récurrent.

Responsables : Vice-présidence Vie Étudiante, DGS

Partenaires : Associations, ComUE

Échéance : Installation complète d'ici fin 2026

Indicateurs de suivi : Nombre de distributeurs installés ; taux d'usage ; satisfaction des utilisatrices.

5. GLOSSAIRE

- AGEMP : Association Générale Étudiante de Midi-Pyrénées
- BU : Bibliothèque Universitaire
- Campus France : agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale.
- DEVE : Direction des Études et de la Vie Étudiante
- BVE : Bureau de la Vie Étudiante
- Dispositif CARE : dispositif national d'Aide à la Restauration Étudiante, à destination des étudiants éloignés des restaurants universitaires du CROUS
- CEVE : Conseil des Études et de la Vie Étudiante
- ComUE : Communauté d'universités et établissements de Toulouse
- CROUS : Centre régional des œuvres universitaires et scolaires.
- CVEC : Contribution Vie Étudiante et de Campus
- DGS : Direction Générale des Services
- DRH : Direction des Ressources Humaines
- DSF : Département des Services à la Formation
- DSI : Direction des Services d'Informations
- ENT : Espace Numérique de Travail
- ESOPE : Epicerie Solidaire pour les étudiants
- Europass CV : Outils d'aide à l'élaboration de CV de l'Union Européenne, un des modèles de CV reconnus en Europe, notamment des établissements d'enseignement supérieur.
- GT: Groupe de Travail
- LinkedIn : réseau social professionnel en ligne
- Mon Master : plateforme nationale permettant de candidater en première année des formations conduisant au diplôme national de master.
- Moveon : logiciel en ligne permettant de centraliser et d'automatiser les opérations de mobilité internationale et les partenariats internationaux. Utilisé par de nombreuses universités pour la gestion des mobilités étudiantes
- Nightline : association de service d'écoute nocturne tenu par des étudiants
- OFIP : Observatoire des Formations et de l'Insertion professionnelle de l'Université de Toulouse Capitole
- OLA : l'Online Learning Agreement
- ONG : Organisation Non Gouvernementales (associations, fondations, institutions.)
- Parcoursup : plateforme nationale d'admission en première année des formations de l'enseignement supérieur
- PSSM : Premiers Secours en Santé Mentale
- QR code : code-barres à deux dimensions constituées de modules-carrés noirs disposés dans un carré à fond blanc.
- SCD : Service Commun de la Documentation de l'Université Toulouse Capitole
- SCREI : Service Commun des Relations Européennes et Internationales de l'Université Toulouse Capitole
- SDVE : Schéma Directeur de la Vie Étudiante
- SIMPPS : Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé
- SNCF : Société Nationale Des Chemins de Fer Français
- SOIP : Service d'Orientation et d'Insertion Professionnelle de l'Université Toulouse Capitole
- SSU : Service de Santé Universitaire
- Tisséo : réseau de transports en commun de Toulouse et sa région
- TOEFL : Test of English as a Foreign Language ou Test d'anglais langue étagère
- TSE : Toulouse School of Economics - École d'économie et de sciences sociales quantitatives

- TSM : Toulouse School of Management – École de Management de Toulouse
- UE : Unité d'Enseignement
- UTC : Université Toulouse Capitole
- VP Égalité : Vice-Présidente chargée de mission égalité femme/homme
- VP Vie Étudiante : Vice-présidente de la CEVE, chargée des doubles-diplômes et de la vie de campus
- VPE : Élu étudiant, dit Vice-Président Etudiant
- VSS : Violences Sexistes et Sexuelles
- Zoom : société de téléconférence